

Canal Seine-Nord Europe : Réouverture de la RD66



Retrouvez dans ce bulletin municipal:

Chasse aux Œufs le 21 avril et concours de pétanque le 24 mai, page 3

Spectacle de danse orientale le 14 juin, page 5

Kermesse le 21 juin, page 9

Vous êtes entrepreneur et vous souhaitez vous faire connaître au niveau local ?
Vous souhaitez figurer sur *Le Cambronnais* ?
N'hésitez pas à nous contacter en mairie
(03 44 76 70 30)



VENTE • LOCATION • ENTRETIEN • MAINTENANCE

WWW.SILG.FR

06 47 22 94 36

Pompage gros gabarit | Pompes de forage et immergées |
Motopompes | Groupes électrogènes



Carnaval de l'APE



Sarl **TESTE SAV**



DEPANNAGES 7J/7
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - BALLON
GAZ - FIOUL - ENERGIES NOUVELLES

Email : contact@teste-sav.com
Tél. : **03.44.41.44.50** - FAX : 03.44.44.34.13
167, rue du Mont Renaud - 60400 Pont L'Evêque



L'éditorial

Enfin la réouverture de la Départementale 66.

Cela faisait près d'un an et demi que cette route était interdite à la circulation; depuis le 18 septembre 2023 plus exactement qu'elle est fermée et reprise par les Compagnons du Groupement d'Entreprises Nord Confluences en charge des travaux du chantier Canal Seine-Nord Europe.

La construction de 3 ponts est une des premières réalisations des axes routiers du projet Canal Seine-Nord Europe. Ce nouveau tracé permet de relier les deux communes, Cambronne-lès-Ribécourt et Montmacq, par une nouvelle infrastructure moderne et sécurisée.

Ouverte à nouveau à la circulation depuis le 4 mars, c'est un grand soulagement pour les automobilistes mais également pour les communes qui ont été impactées par la déviation mise en place en 2023.

A partir de mai, la voie verte d'une largeur de 3 mètres sera accessible aux cyclistes et aux piétons. Elle permettra de franchir les ponts en toute sécurité. **Attention ! L'accès au nouveau pont est interdit aux piétons et cycliste tant que la voie verte n'est pas achevée, par mesure de sécurité.**

Cet axe routier réalisé dans le cadre des travaux du Canal Seine-Nord Europe est composé de 3 ponts qui s'inscrivent perpendiculairement à trois voies d'eau : l'Oise, le futur Canal et le Canal Latéral à l'Oise (CLO) (cf. photo en couverture).

1. Le pont sur l'Oise rescindée

Décalée vers l'Est pour laisser la place au nouveau canal, l'Oise installée dans son nouveau lit est franchie par un pont d'une portée de 46 mètres dont les premiers travaux ont débuté fin 2022, début 2023.

2. Premier pont du Canal Seine-Nord Europe

Le pont de la RD66 à Cambronne-lès-Ribécourt est le plus grand du secteur 1 (entre Compiègne et Passel), ayant une portée de 105 mètres.

3. Un pont plus haut sur le Canal Latéral à l'Oise (CLO)

Dernier ouvrage du trio des ponts de la RD66 réalisé à Cambronne, le pont du canal latéral à l'Oise est beaucoup plus haut et long que son prédécesseur afin de s'aligner avec les autres ponts.

En février 2024, nous avons assisté à la déconstruction de l'ancien pont métallique installé depuis les années 2000, puis nous avons vu la pose du tablier de 46 mètres de long et enfin, la réalisation des infrastructures.

Les 3 ponts du Canal Seine-Nord Europe ancrés dans leur territoire

Les culées des ponts (parties situées sur les rives qui supportent le poids du pont) du Canal Seine-Nord Europe sont conçues comme des lieux d'ancrage des ouvrages de leur territoire. Sur chaque rive, le nom de la commune traversée par le canal et son point kilométrique sont inscrits sur la culée du pont.

Cette réouverture fut l'occasion de vous retrouver le 4 mars à 18 heures à la salle polyvalente du Mariquy, en présence de Madame la Présidente du Conseil Départemental, accompagnée du Vice-Président en charge des infrastructures routières Monsieur Jean Desessart, et de Monsieur Sébastien Nancel, conseiller départemental.

Cette invitation était principalement adressée aux habitants de Montmacq et de Cambronne-lès-Ribécourt afin de les remercier de leur indulgence et de leur patience dont ils ont fait preuve pendant ces deux années de travaux.

Vous étiez nombreux à participer à cette soirée, un grand merci à tous !!!

Le Maire
Geneviève DRELA



Fermeture du réseau cuivre = Téléphone fixe et internet uniquement par la fibre optique !



Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture.

La fermeture du réseau cuivre ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire ! L'accès à internet et au téléphone sera désormais assuré par le réseau de fibre optique.

ATTENTION

L'arrêt du service du réseau cuivre à Cambronne-lès-Ribécourt est programmé au plus tard le 31 janvier 2027 !

Nous vous conseillons de prendre contact dès à présent avec votre fournisseur en téléphonie fixe et/ou internet (ou bien un autre fournisseur de votre choix) afin d'organiser la migration de votre

C.C.A.S.

Les membres du C.C.A.S. et du Conseil Municipal viendront à la rencontre des Cambronnais de 65 ans et + le 1^{er} mai, afin de leur remettre le traditionnel brin de muguet. Je vous remercie de leur réserver le meilleur des accueils.

En juin, il sera remis dans les boîtes aux lettres des aînés de 65 ans et +, un bon afin de retirer une brioche à la boulangerie « La mie du pain » à Thourotte en juillet.

Sandra GERARD
Responsable des activités du C.C.A.S.

**A
u
s
o
m
m
a
i
n
e
:**

Editorial	Page 1
Fermeture du réseau cuivre	Page 2
C.C.A.S.	Page 2
Commissions Scolaire	Page 3
Commission Fêtes et Loisirs	Page 3
Commission des Travaux	Page 4
Associations Cambronnaises	Pages 4 à 9
Infos Utiles	Pages 10 à 16

COMMISSION SCOLAIRE

RENTREE SCOLAIRE 2025

Les inscriptions aux services de cantine et de périscolaire pour la rentrée de septembre 2025 débiteront le mardi 22 avril.

Elles s'effectueront directement à l'école auprès du service périscolaire/cantine. Les dossiers seront à télécharger à partir du 14 avril 2025 sur le site internet de la commune :

www.cambronnelesribecourt.com .

Mélanie MONFORT
Adjointe aux Affaires Scolaires



Chers parents, bonjour,

Les inscriptions pour les élèves de petite section en maternelle pour la rentrée de septembre 2025 auront lieu le mardi 29 avril 2025 de 17h00 à 18h00. Il faudra tout d'abord faire la pré-inscription de votre enfant auprès de la mairie (aux horaires du secrétariat de mairie et dès à présent).

Les élèves de petite section pour la rentrée prochaine devront être nés en 2022. Attention : nous ne prendrons pas d'enfant nés après 2022.

Merci de vous présenter le jour de l'inscription avec le document de pré-inscription en mairie, la carte d'identité des deux parents, votre livret de famille et le carnet de santé de l'enfant avec les vaccins à jour.

Une visite des classes est prévue pour les élèves rentrant en petite section en septembre.

Madame Sillard,
Directrice de l'école des Acacias

COMMISSION FETES ET LOISIRS

Cette année, en association avec la CC2V, nous avons pu organiser un spectacle à la salle polyvalente du Mariquy intitulé « *Bingo ! Un loto musical* » le 1^{er} mars 2025. Ce spectacle a beaucoup plu aux spectateurs et a été réalisé dans la joie et la bonne humeur.

Merci à tous d'être venus !



Chasse aux œufs

Cette année, la traditionnelle Chasse aux Œufs aura lieu le lundi 21 avril 2025 à partir de 14 heures. Je donne rendez-vous aux Cambronnais de moins de 12 ans sur le parking devant la mairie.

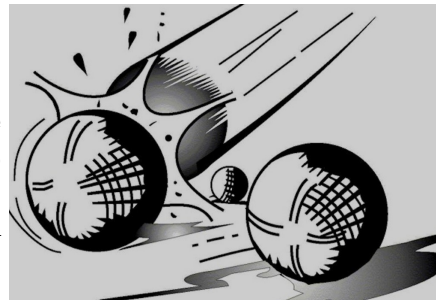
Venez nombreux vous amuser avec nous pour les festivités pascales !

Concours de pétanque

Noter dans vos agendas : Cette année, le concours de pétanque aura lieu le samedi 24 mai 2025 dès 14 heures sur le terrain à côté de la salle Georges Vigreux (en face de la mairie).

Munissez-vous de votre jeu de boules et rejoignez-nous pour passer un bon moment et tenter de gagner le concours !

Enfin, un repas festif aura lieu le 19 juillet. Un flyer en juin et le Cambronnais de juillet vous en donneront tous les détails !



Ludovic GERARD,
Adjoint à la Commission
Fêtes et Loisirs

COMMISSION des TRAVAUX

Enfin les beaux jours et un temps plus sec, pour la reprise des travaux en extérieur !

Travaux réalisés et en cours :

- Continuité de l'isolation de la Salle Georges Vigreux
- Aménagement d'un local pour notre association de Tennis dans la salle des sports
- Pose de tablettes pour récupérer les fientes d'hirondelles autour des fenêtres de l'école des Acacias
- Mise en révision de nos véhicules et de nos machines pour l'entretien
- Nettoyage et préparation de nos parterres pour les prochaines plantations
- Les tontes ont redémarré.

Jean-Marie RICARD

Adjoint à la Commission des Travaux

Association de Pêche des Quatre Etangs d'Antoval

Bonjour,

Nous nous sommes réunis pour notre traditionnelle assemblée générale le samedi 25 janvier 2025. Une vingtaine de personnes étaient présentes pour renouveler leurs cartes ou prendre une première adhésion.

Les prévisions pour la nouvelle saison sont les suivantes :

- **1^{er} mars :** Matinée nettoyage des étangs
- **8 mars :** Ouverture de la saison (poissons blancs seulement)
Pêche aux brochets le 26 avril et pêche aux sandres le 8 juin
- **26 avril :** Concours sur la matinée
- **14 juin :** Pêche à la truite à Marquéglise
- **1^{er} août :** Pêche à la carpe de nuit
- **27 septembre :** Concours pour les adhérents
- **25 octobre :** Pêche aux carnassiers

En plus de nos prévisions de manifestations habituelles pour cette année 2025, il est prévu pour nos adhérents à l'occasion des 20 ans de notre association une sortie au P'tit Baltar à Nesle !

Venez nous rejoindre pour cette nouvelle saison !

Mr RICARD Jean-Marie

Tel. : 06.64.42.36.17

MOUV D'ORIENT

C'est nouveau !



Après 60 ans d'existence, l'association de la Maison des Jeunes et de la Culture de Cambronne-lès-Ribécourt s'est dissoute, faute de repreneur.

Les adhérentes de la Danse Orientale ont décidé de poursuivre cette activité.

Nous sommes ravies de vous présenter l'association « Mouv' d'Orient » !

Cette association est dédiée à la promotion du bien-être à travers des cours de remise en forme et de danse orientale.

- Cours de remise en forme adultes : le vendredi soir de 19h à 20h.
- Cours de danse orientale enfants : une semaine sur deux le mardi de 17h30 à 18h30 ou le mercredi de 14h30 à 16h30.
- Cours de danse orientale adolescentes/ adultes : le vendredi soir de 20h à 21h.

Tous horizons et niveaux sont les bienvenus !

Date à retenir : le Samedi 14 Juin 2025 !

Vous êtes conviés à notre spectacle de Danse Orientale à la salle polyvalente du Mariquy !

Au programme :

Dès 18h30 : Restauration rapide, activités, tombola.

Dès 20h30 : Spectacle de Danse Orientale.

mouvorient@gmail.com

Madame VANWIERT Florence: 06.61.34.80.48

Projet de création d'une association de belote

Vous aimez jouer à la belote ?

Venez partager cette passion avec nous dans la bonne humeur :

Association Belote et Re

Pour tout renseignement, contactez :

Monsieur Vincent MAGNY au 06.72.04.99.09

Ou

Monsieur Bruno LEVERT au 06.75.74.19.26



CAMBRONNE SPORTING CLUB HANDBALL



Actualité de votre Club de Handball

Des jeunes en stage de détection

Toujours dans une bonne dynamique et avec l'envie de faire progresser nos jeunes, le Club se félicite de la participation de plusieurs d'entre elles et eux à des stages de détection territoriale. Ces stages

accessibles aux jeunes des années 2009, 2010, 2011 et 2012 permettent de les évaluer sur le collectif, l'individuel et la technique. Un programme riche où se sont enchaînés des séances intra-comité, des analyses vidéos, des réunions entraîneurs/joueurs, joueuses et des matchs inter-comités en fin de stage pour se jauger. Nous félicitons tous nos joueurs sélectionnés pour leur participation.

Bravo à **Quentin Romagny**, **Jules Van Acker** et **Simon Millien** pour leur participation.

Le Club est très heureux d'annoncer également la sélection en équipe de l'Oise de **Louann Lebel** et **Enora Toullic** et celle de **Clara Romagny**. Bravo Mesdemoiselles !

Côté masculin, ce sont **Gabin Caille** et **Mathéo Michel** qui ont participé à des stages organisés par la Ligue des Hauts-de-France. Bravo Messieurs !



Nouveauté : Notre service civique

Killian Lavignon, bénévole déjà investi et encadrant de l'équipe loisir (mardi soir) est désormais en contrat de service civique pour 9 mois. Il est accompagné de son tuteur David Ducroquet avec qui il supervise les entraînements de l'équipe de - 15 ans.

Tout le Club se réjouit de ses nouvelles missions et du bénéfice qu'il pourra en tirer.

Découverte du handball dès le mois de juin

Afin d'initier vos enfants à ce sport, n'hésitez pas dès le mois de juin à les emmener sur les créneaux qui leur correspondent :

- -13 / -15 filles : Mardi de 18h à 19h30
- Baby et - 9 (mixte) : Mercredi de 13h30 à 14h45
- -11 (mixte) : Mercredi de 14h45 à 16h00
- -13 (mixte) : Mercredi de 16h00 à 17h15
- -15 (garçons) : Mercredi de 17h15 à 18h30
Vendredi de 18h30 à 19h45
- -15 (filles) : Jeudi de 18h30 à 20h00 (Thourotte)
- -18 (garçons) : Mercredi de 18h30 à 20h00
Vendredi de 19h45 à 20h45.

Les inscriptions pour la saison 2025/2026 auront lieu dès le mois de septembre.

./...



CAMBRONNE SPORTING CLUB HANDBALL (suite)

Recrutement féminin

Pour la saison 2025/2026, le Club envisage de composer une équipe féminine de - 18 ans. Toutes les jeunes filles intéressées (2008 à 2010) sont les bienvenues !

Matches à domicile // Buvette des bénévoles

Tout au long de l'année, le samedi et/ou le dimanche, les différentes équipes de Cambronne accueillent des joueurs de tout le département ou de la région. Venez les encourager autour d'un café !

La buvette est ouverte tous les week-end grâce à une super équipe de bénévoles et assure également une petite restauration pour les matchs en soirée.

Au plaisir de vous y croiser !

Isabelle Marouzé
Secrétaire adjointe
du CSC Handball



La Team Buvette

TENNIS CLUB DE CAMBRONNE

Bonjour à tous,

A l'arrivée du printemps, nous allons prendre doucement possession de nos terrains extérieurs pour profiter du soleil. Les entraînements jeunes et ados continuent dans la salle des sports selon nos créneaux horaires habituels.

Une initiation « TENNIS » dans l'école du village est organisée courant mars – avril.



Pour toute demande d'information et/ou essais, vous avez toujours la possibilité d'avoir une séance offerte avec notre entraîneur Guillaume (Appel ou SMS au numéro 07.49.19.21.25).

Venez nombreux découvrir notre sport et notre club

@ TennisClubCambronne@gmail.com



Laurent ROUTHIER – 06.18.02.89.98

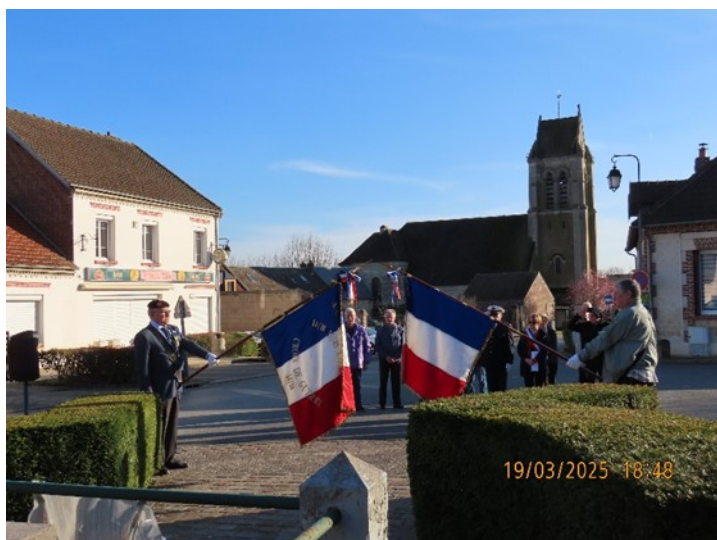
Secrétariat : 82 rue des Plantes – 60170 RIBECOURT-DRESLINCOURT



Les Anciens Combattants

Communiqué de la section des Anciens Combattants de Cambronne-lès-Ribécourt

Activités passées : Mercredi 19 mars 2025 Commémoration A.F.N.



Au Monument aux Morts

---OOO---

Assemblée Générale extraordinaire du samedi 29 mars 2025.

Suite à l'annonce de la démission des membres du Bureau de la section des Anciens Combattants de Cambronne-lès-Ribécourt, aucun candidat ne s'étant manifesté pour assurer la pérennité et la continuité de celle-ci, la dissolution de notre association fût votée, actée à compter du 29 mars 2025.

Nous tenons à remercier très sincèrement toutes les personnes présentes aux manifestations patriotiques et festives, ainsi que les élu(e)s de la Mairie de Cambronne, à ceux qui nous ont fait confiance pendant ces dix années.

Les membres du Bureau.

Néanmoins, je serai présent aux cérémonies patriotiques à Cambronne pour l'année 2025 en qualité de délégué, représentant de la Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants du Groupement n°67-TOURS-Val-de-Loire.

Rappel des cérémonies officielles patriotiques :

27 avril 2025 : Commémoration du souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.

10h45 : Rassemblement devant la Mairie, déplacement au Monument aux Morts et dépôt de gerbe.

8 mai 2025 : Anniversaire de la Victoire de 1945.

10h45 : Rassemblement devant la Mairie, déplacement au Monument aux Morts et dépôt de gerbe.

Daniel DRELA



L'A.P.E. Les P'tits Acacias

Bonjour à tous,

Ces quelques lignes seront consacrées à différents remerciements. Tout d'abord, nous tenons à remercier la présidente de la MJC, pour le don effectué à l'association APE « Les P'tits Acacias ».

Merci également aux personnes qui sont venues à notre 1^{ère} brocante en salle et au LOTO, organisés les 1^{er} et 2 février 2025.

Un grand merci à vous les parents, à vous les enfants pour votre présence lors du 1^{er} carnaval. Merci à Madame le Maire, les élus et les services de la police municipale pour la mise en place de la sécurité.

Nous le répétons régulièrement mais sans la mobilisation des bénévoles et des parents, les manifestations ne peuvent pas avoir lieu. Merci à vous !!! Un GRAND MERCI aux bénévoles présents à chaque manifestation.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, 1 heure, 1 demi-journée ou 1 journée, n'hésitez pas à rejoindre la team bénévole.

Bénévoles APE les p'tits acacias
Groupe WhatsApp



Pour les plus timides ☺, vous pouvez suivre l'APE sur la page Facebook : APE Les P'tits Acacias.

A vos agendas !!! Vous pouvez noter dès à présent que la kermesse se déroulera le 21 juin 2025 à l'ancienne école, derrière la mairie. Nous aurons besoin de vous pour que cette journée soit inoubliable pour les enfants... Nous vous attendrons nombreux ☺

MERCI !!!



Delphine DUCANCHEZ
Présidente de l'APE « Les P'tits Acacias »





INFO Police Municipale

VANDALISME ET GRAFFITIS !!!!! :

City Stade : poubelles rue du Mariquy et pont neuf de Bellerive

La commune a constaté des dégradations du mobilier urbain, il s'agit d'actes de vandalisme volontaire

Quelles sont les peines prévues pour l'auteur du vandalisme ?

Il existe un régime général des peines pouvant être prononcées contre l'auteur du vandalisme. Cependant, les méthodes employées ou les biens visés par l'auteur peuvent faire varier la nature des peines pouvant être prononcées.

Ces peines sont prévues et réprimandées par le Code Pénal (amende et emprisonnement suivant le cas).



Il s'agit d'actes inadmissibles et reprehensibles par la Loi : La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie d'une peine pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

La peine maximale pour avoir fait un tag ou un graffiti est une amende de 3 750 € et un travail d'intérêt général.



INFO Police Municipale

Réglementation et obligations pour l'entretien de jardin entre voisins



En règle générale, la réglementation sur l'entretien de jardin est très précise. Les différentes obligations d'entretien font l'objet de textes de lois qui encadrent parfaitement les différents cas de figure. Cette réglementation rappelle à chacun ses devoirs d'entretien de jardin ainsi que les obligations de vos voisins.

Obligation et réglementation entre voisins

• A quelle distance du voisin faut-il planter les arbres et les arbustes ?

Les distances de plantation sont très précisément fixées par la loi :

– Si la hauteur de l'arbre (ou de l'arbuste) est supérieure à 2m, la distance doit être au minimum à 2m de la limite de propriété. – Si la hauteur de l'arbre (ou de l'arbuste) est inférieure à 2m, la distance doit être au minimum à 0,5m de la limite de propriété. La distance est établie entre le centre de la haie (ou d'un arbre) et la limite séparative. La hauteur d'une haie mitoyenne se mesure du sol à sa pointe. La hauteur prise en compte est la hauteur de l'arbre ou de l'arbuste à l'âge de sa taille adulte (article 673 du Code Civil).

• Mon voisin peut-il abattre un arbre ou un arbuste planté trop près de son jardin ?

Non. Votre voisin n'a **en aucun cas** le droit d'intervenir directement dans votre jardin. Vous n'avez pas non plus le droit d'aller tailler ou élaguer l'arbre ou l'arbuste d'un voisin (article 673 du Code Civil).

• Des branches du voisin dépassent dans mon jardin, que faire ?

Vous pouvez légalement obliger votre voisin à élaguer ou à tailler les branches des arbres et des arbustes qui dépassent sur votre jardin. Mais attention, vous n'avez pas le droit de le faire vous-même (article 673 du Code Civil).

• Est-il possible d'arracher les branches et les racines qui dépassent sur mon terrain ?

Oui. Vous avez le droit de couper vous-même de simples racines, ronces ou brindilles qui dépassent depuis le jardin de votre voisin sur votre terrain (article 673 du Code Civil).

• Mon voisin a-t-il le droit de manger mes cerises ou mes pommes ?

Oui, mais à une seule condition : qu'ils soient déjà tombés dans votre jardin. Vous ne pouvez pas cueillir les fruits directement sur les branches qui dépassent de votre voisin, mais vous pouvez les récupérer une fois tombés (article 673 du Code Civil).

• Les haies de mon voisin s'étendent sur le trottoir. Que puis-je faire ?

Les arbres et les haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Vous êtes en droit de demander à votre voisin de s'occuper de la taille de ses haies (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

INFO Police Municipale

• Mon voisin brûle ses déchets verts directement dans son jardin, est-ce légal ?

Non. Il est **interdit** de brûler les déchets verts (gazon tondu, haie taillée, feuilles mortes, branches...) dans son jardin. Des déchetteries implantées sur les communes de **Ribécourt-Dreslincourt** et de **Thourotte** sont mises à la disposition des administrés pour recevoir les déchets végétaux et tous autres déchets polluants (*Arrêté municipal n° PM 2010/14 du 17 Mai 2010*).

• À quelle heure peut-on tondre sa pelouse le matin ou le soir ? Et pendant le week-end ?

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille haies ou autres instruments et outils qui servent au travail du sol, particulièrement bruyants sont tolérés uniquement :

- **Les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30,**
- **Les samedis de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.** (*Arrêté Municipal relatif à la lutte contre le bruit N°PM/2017/67 du 26 Octobre 2017*)

• Que faire si votre voisin ne remplit pas ses obligations ?

Avant toute chose, essayez, dans la mesure du possible de maintenir le dialogue et de discuter des solutions éventuelles avec votre voisin.

Réussir à trouver un **accord à l'amiable doit être votre priorité absolue**. La paix entre voisins n'a pas de prix, et malgré les tensions, un accord amiable reste toujours la voie la plus simple.

Si le dialogue est rompu avec votre voisin, vous pouvez faire appel à un conciliateur (auxiliaire de justice, gratuit) ou à un médiateur (coût partagé entre les voisins). Si aucune des solutions précédentes n'a porté ses fruits, il ne vous reste comme seule et dernière alternative à mener une action en justice. Nous ne pouvons que vous décourager d'entamer une telle procédure. Elle prend du temps et est également coûteuse.

Vous pouvez joindre la Police Municipale de Cambronne-lès-Ribécourt du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h45 (sauf le jeudi jusqu'à 18h) au 03.44.76.70.38 et 06.85.99.31.79. 120, rue de la Mairie 60170 Cambronne-Lès-Ribécourt. Vous pouvez également contacter la gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt au 17 ou 03.44.75.82.17.

Nous adressons nos sincères remerciements aux donateurs qui ont fait preuve de générosité envers les chats de la commune en offrant denrées et couverture !



60

Oise

caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Permanence de l'architecte-conseil du CAUE

A compter du mois d'avril, le CAUE propose à nouveau des permanences de l'architecte-conseil.

Vous avez un projet de rénovation, de construction, d'aménagement ? Vous pouvez le consulter gratuitement et bénéficier de ses conseils afin de mener à bien votre projet.

Les permanences auront lieu le 1^{er} vendredi de chaque mois de 09h00 à 12h00 à la Communauté de Communes des Deux Vallées à Thourotte. Vous y serez accueillis dans une salle équipée afin d'échanger en visio avec l'architecte-conseil.

Attention : Vous serez reçus **uniquement sur rendez-vous pris auprès du CAUE au 03 44 82 14 14.**





Propriétaires bailleurs Travaux énergétiques, un interlocuteur impartial : l'ADIL de l'Oise

Dans le cadre des locations d'habitation principale, le bailleur est tenu de remettre à son locataire un logement décent, or la prise en compte de la performance énergétique au titre de la décence est intégrée progressivement dans la loi.

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2023, sont indécents les logements dont la consommation estimée par le diagnostic performance énergétique (DPE) atteint ou dépasse les 450 KWh d'énergie finale par m² de surface habitable par an.

Il en va de même depuis le 1^{er} janvier 2025 des logements dont l'étiquette énergétique est en G. Viendront ensuite les logements classés F à compter du 1^{er} janvier 2028 et à compter du 1^{er} janvier 2030 les logements classés E.

Ces dispositions s'appliquent aux nouveaux contrats de locations ou aux contrats de location en cours qui se reconduisent après ces dates.

La décence énergétique du logement ne peut donc être déterminée que par le biais du DPE. Pour mémoire ce diagnostic doit être annexé au bail lors de sa signature et ce depuis le 1^{er} juillet 2007.

Votre bien nécessite des travaux de rénovation énergétique, et vous souhaitez définir quels travaux et comment procéder pour accéder à des aides : un seul réflexe, appelez l'ADIL de l'Oise : 03 44 48 61 30.

Et dans quelques semaines, nous vous proposerons de participer à nos réunions « Bail Rénov' » : une sensibilisation adaptée au sujet !

BUS N°3

oïse
LE DÉPARTEMENT

**LA PROCHAINE PERMANENCE DU BUS DÉPARTEMENTAL
POUR L'EMPLOI EST PRÉVUE**

LE Jeudi 12 juin 2025 DE 09h15 À 12h30

LIEU Cambronne-lès-Ribécourt, parking de la Mairie

**LE BUS
DÉPARTEMENTAL
POUR
L'EMPLOI**

• Emplois

• **Formations**

• En reconversion professionnelle

• **Seniors**

• Employeurs

• **Étudiants**

• Sans emploi

• **Apprentissage**

• Jobs d'été

• **Informations**

• **Étudiants**

• Sans emploi

• **Apprentissage**

• Jobs d'été

• **Informations**

COMPIÈGNE NORD • COMPIÈGNE SUD • THOUROTTE • NOYON

▶▶ SERVICE DÉPARTEMENTAL GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS

07 64 26 80 34

LA BELLE ANNE

Beauvais, le 11 mars 2025

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE CAMBRONNE LES RIBECOURT
120 Rue de la Mairie
60170 CAMBRONNE LES RIBECOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : lundi 06 janvier 2025 à 10h23
Unité de gestion		00154837		par : L02
Installation	UDI	000721	LA BELLE ANNE	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000000999	RIBECOURT-DRESLINCOURT	
Localisation exacte			CENTRE VILLAGE	Commune : CAMBRONNE-LES-RIBECOURT
			MAIRIE	

<u>Mesures de terrain</u>	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	15 °C				25,00
Température de mesure du pH	14,8 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,0 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	815 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,81 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,85 mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D1DIV

Code SISE de l'analyse : 00154978

Référence laboratoire : H_CS24.10164.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	21,2 µg/L				200,00
Manganèse total	3,5 µg/L				50,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00154837)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général et par délégation,
La Sous-Directrice de la Santé
Environnementale,

Virginie LE ROUX - MONTCLAIR

Courrier des lecteurs

Vos coordonnées

Nom, Prénom :

Adresse :

Idées, réclamations, propositions, questions...

Cet espace est le vôtre !

Une réponse y sera apportée uniquement si vos nom et prénom sont mentionnés

Numéros Utiles

Services municipaux

Police municipale : **03 44 76 70 38 et 06 85 99 31 79**

Responsable du Service Technique : **03 44 76 70 31**

Urbanisme, Elections, Etat Civil, Information :
03 44 76 70 30

Locations de Salles, Associations, Logements
et Accueil : **03 44 76 81 21**

Service du Personnel - CCAS : **03 44 76 70 35**

Service Comptabilité : **03 44 76 70 33**

Périscolaire, Cantine : **03 44 76 28 73**

Numéros utiles à Cambronne

Ecole des Acacias : **03 44 41 52 43**

Kinésithérapie à domicile, M. Bednarek :
06 37 85 45 71

Pharmacie : **03 44 76 95 35**

Autres numéros utiles

Communauté des Communes des Deux Vallées :
03 44 96 31 00

Maison du Conseil Départemental de Thourotte :
03 44 10 82 40

Maison de la Solidarité et des Familles (assistantes
sociales de Thourotte) : **03 44 10 75 85**

SNCF : **3635**

Gendarmerie de Ribécourt : **03 44 75 82 17**

Préfecture et Sous-Préfectures de l'Oise (numéro
unique) : **03 44 06 12 60**

Trésorerie de Compiègne : **03 44 92 58 58**

En cas d'accident sur une canalisation GRTgaz :
0 800 00 11 12 (si fuite apparente, faites d'abord le
112)

Numéros d'urgence

Urgences : **112**

Samu : **15**

Pompiers : **18**

Police : **17**

Accueil d'urgence : **115**

ETAT CIVIL

Naissances

Anna BERRA	le 31 décembre
Tama PARISY	le 17 janvier
Eléonore CHEVREAU	le 09 mars
Kyle LE GOUPIL	le 18 mars

Décès

Christophe COUTO	le 15 février
Françoise VERNALDE vve TOUPET	le 05 mars
Georgette MAILLET ép. ADAM	le 25 mars

Recap' des Manif

21 avril	Chasse aux œufs
22 avril	Début des inscriptions périscolaire-cantine
26 avril	Concours de pêche - AP4EA
27 avril	Commémoration du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation
29 avril	Inscription à l'école maternelle
1 ^{er} mai	Distribution du muguet aux aînés
8 mai	Commémoration de la Victoire de 1945
24 mai	Concours de pétanque
14 juin	Pêche à la truite à Marquéglise - AP4EA
14 juin	Spectacle de danse orientale - Mouv d'Orient
21 juin	Kermesse
19 juillet	Repas festif

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Nous vous rappelons que les jeunes Français(es) né(e)s en avril, mai et juin 2009 doivent se faire recenser dans les trois mois après leur 16ème anniversaire.

Les jeunes gens concernés ou leurs parents sont priés de se présenter en Mairie munis du **livret de famille** et de la **carte nationale d'identité de l'enfant**.

Le recensement en ligne est possible !

Rendez-vous sur www.service-public.fr (rubrique *Papiers-Citoyenneté* → *Citoyenneté* → *Recensement citoyen*)

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	13h30 - 17h30
Mardi	10h00 - 12h00
	13h30 - 17h30
Mercredi	13h30 - 17h30
Jeudi	10h00 - 12h00
	13h30 - 17h30
Vendredi	13h30 - 17h30
Samedi	09h00 - 11h30

120, rue de la Mairie

Tel : 03 44 76 81 21

www.cambronnelesribecourt.com



POUR JOINDRE
VOTRE POLICE MUNICIPALE
 Veuillez composer le 03 44 76 70 38
 ou le 06 85 99 31 79

SARL
René TESTE

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
INSTALLATION & DÉPANNAGES
COUVERTURE
GAZ - FIOUL - ÉNERGIES RENOUVELABLES**

03 44 09 55 97
Fax 03 44 09 94 76
167, rue du Mont Renaud
60400 Pont l'Evêque

teste.rene@wanadoo.fr



GARAGE 1 PREMIER

Carrosserie du Pont du Matz
Réparation Toutes Marques
Tél. : 03.44.76.17.40
Cambronne Les Ribécourt

CONTROLE TECHNIQUE
SECURITEST -10%*
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AUTO-BILAN RIBÉCOURT
(à côté de Peugeot) 03 44 76 06 35
AUTO-BILAN THOUROTTE
(zone Super U) 03 44 40 21 38
AUTO-BILAN NOYON 03 44 44 15 30
AUTO-BILAN CT60
Margny-lès-Compiègne 03 44 90 11 43

* sur présentation de la publicité, non cumulable avec une autre offre

Venez découvrir
votre Centre
E.Leclerc
de Ribécourt




HYPERMARCHÉ & DRIVE

L'HYPER le - cher de la région

E.Leclerc 
RIBECOURT-DRESLINCOURT
meilleur et moins cher

TEL. : 03 44 91 65 50
Devenez FAN et suivez toute notre actualité !
Page Facebook :  J'aime
E.Leclerc Ribécourt

DEMONT ELECTRICITE

ETUDES & RÉALISATIONS

Collectivités - Commerces
Industrie - Habitat - Tertiaire

13, rue du Maréchal Juin - Zac du Gros Grelot
60150 THOUROTTE
Tél. 03 44 96 10 45

E-mail : secretariat@demontelectricite.fr



VOTRE PARTENAIRE LOCAL DANS LA
CONSTRUCTION, L'ENTRETIEN ET LA
MAINTENANCE DES ROUTES POUR LES
TRAVAUX PUBLICS ET LES PARTICULIERS

Terrassement - Voirie et réseaux divers - Enrobés
Aménagement d'espaces publics ou privés



EUROVIA PICARDIE - AGENCE DE COMPIÈGNE
Boulevard Henri Barbusse - BP 10064 - 60777 Thourotte cedex
T/ 03 44 90 40 40 - email : thourotte@eurovia.com
www.eurovia.fr

MAISON LANGLOIS

Une famille au service des familles

**POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE**



Compiègne : 03 44 40 08 42

Cuise-la-Motte : 03 44 85 71 46

Tracy-le-Mont : 03 44 75 28 59

Noyon : 03 44 76 67 12

www.pf-blase-langlois.com

N° ORIAS : 07028702 / N° habilitation : 22.60.0144 - 22.60.0136 - 20.60.0140 - 20.60.0148 *Voir conditions en magasin

Le Cambronnais

Rédaction

Commission information & Secrétaire de Mairie

Conçu & imprimé par la Mairie

N° 42, avril 2025

Tirage : 880 exemplaires